



Collège Victor Hugo
Rue de Chateaux
53110 Lassay les Châteaux

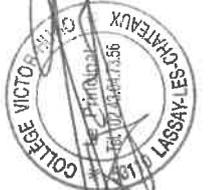
© Collège V. Hugo, 2016/1816

Conseil d'Administration du jeudi 3 février 2022

Président : Monsieur PROVOT Emmanuel
Secrétaire : Madame LETOURNEAU Lisa

Nom des membres	Titre ou qualité	membres de droit		membres élus		membres invités		membre remplacé par
		présent	absent excusé	présent	absent excusé	présent	absent excusé	
PROVOT Emmanuel	Principal	X						
CORNU Noémie	Gestionnaire	X						
EYMON Fabrice	CPE	X						
FUZEAU Guillaume	Agent Comptable						X	
D'ARGENTRE Magali	Conseillère Départementale		X					
DUJARRIER Gérard	Conseiller Départemental	X						
SOULARD Soizick	Représ municipalité	X						
ECHARDOUR Muriel	Personnalité qualifiée		X					
RAILLARD Jean	Personnalité qualifiée		X					
BARBE Isabelle	Parent d'élève			X				
BEDA Céline	Parent d'élève			X				
LAMBERT Grégory	Parent d'élève			X				
LE GRAND Yann	Parent d'élève			X				
LEPRINCE Anne-Flore	Parent d'élève			X				
LIBERT Sonia	Parent d'élève			X				
CHARTIER Fabrice	Chef cuisine			X				
GAULTIER-JOURDAIN Valérie	Infirmière				X			
FLOCARD Guillaume	Professeur			X				
GIRARD Muriel	Professeure				X			HURALT Vincent
LE BOURHIS Michel	Professeur				X			TOUPIN Denis
LETOURNEAU Lisa	Professeure			X				
MARTINEZ Vincent	Professeur			X				
POULARD Xavier	Professeur			X				
GUESDON Nolan	Elève de 3 ^{ème}					X		
MURY Tanguy	Elève de 3 ^{ème}					X		

Le Président,
E. PROVOT



SECRETAIRE DE SEANCE :

Le quorum étant atteint (15/24 membres présents), Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h.
Le Procès Verbal de la séance n° 2 du Conseil d'Administration du 23 novembre 2021 est approuvé.

1. PRESENTATION REPARTITION DES MOYENS : DGH

Monsieur PROVOT présente le travail sur la DGH élaboré avec l'équipe pédagogique, présenté en conseil pédagogique le 31/01/2022.

Informations prévisions rentrée scolaire 2022

- **Pour la rentrée scolaire 2022, les prévisions d'effectifs : 241** élèves répartis sur 11 divisions 3 classes par niveau en 6^{ème} et 5^{ème} 4^{ème} et 2 classes de 3^{ème}.

Rappel des effectifs rentrée 2021 : 240 élèves

3 classes 6^{ème}, 3 classes 5^{ème}, 2 classes de 4^{ème}, 2 classes de 3^{ème}.

Le nombre d'élèves reste à peu près stable.

Lecture tableau DGH, présenté et commenté par M. PROVOT :

- **Besoins = nombres d'heures d'enseignement dues aux élèves par discipline**
- **Apports : services des professeurs 18 h pour un certifié, 15h pour un agrégé, prof EPS : 20h**
- **Dotation globale horaire : 327 H 312 HP / 15 HSA / 3,5 IMP**

Rentrée 2021 : 327 H 310 HP / 17 HSA / 3,5 IMP

HP= heures postes

HSA= heures supplémentaires année

HSE= heures supplémentaires enseignement

IMP= indemnités pour missions particulières

Obligations statutaires :

UNSS 2 x 3h = 6h

Chorale = 2h

Heures de labo = 1h en SVT et Physique chimie

Les CNL (indemnités pour communes non limitrophes) ne sont pas à comptabiliser dans le calcul. Elles seront affectées à la rentrée par les services selon les besoins.

Tableau DHG / IMP (en annexe)

Présentation du tableau de répartition.

Proposition de vote de cette répartition des moyens :

Délibération : votants : 15
Le conseil d'administration approuve la proposition de répartition des moyens à l'unanimité.

2. PROJET D'ETABLISSEMENT

Monsieur Provot rappelle que le collège est engagé dans le projet Cube.s. Comme ce challenge est en lien avec l'EDD, il souhaite présenter le collège à la labélisation E3D. Cette labélisation nécessite que le collège soit engagé dans différentes actions et que le projet d'établissement fasse référence à cela. Il soumet donc au vote les modifications apportées.

Délibération : votants : 15
Le conseil d'administration valide les modifications apportées au projet d'établissement à l'unanimité.

Arrivée de M. Lambert à 18h50

3. REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur Provot présente les modifications apportées au Règlement Intérieur. Il précise qu'elles sont nécessaires pour mettre le RI en conformité avec les textes réglementaires.

Délibération : **votants : 16**
Le conseil d'administration valide les modifications apportées au règlement intérieur à l'unanimité.

Départ de M. Dujarrier à 19h20

4. GESTION FINANCIERE

4.1. CREDITS GLOBALISES

Mme la gestionnaire informe les membres du Conseil d'administration que la ligne budgétaire relative aux droits de reprographie est débitrice de 233,65 €. Cette ligne est abondée intégralement par une ventilation des crédits globalisés avec les manuels scolaires. Afin de solder cette ligne nous devons récupérer des crédits manuels scolaires qui est créditrice de 1 380,31 €.

Délibération : **votants : 15**
Le conseil d'administration autorise M. le Principal à modifier la ventilation des crédits globalisés en effectuant un reversement de 233,65 € des crédits relatifs aux manuels scolaires sur la ligne des droits de reprographie à l'unanimité.

4.2. CONTRATS ET CONVENTIONS

- Mme la gestionnaire demande aux membres du Conseil de bien vouloir autoriser le chef d'établissement à signer un avenant au contrat d'assurance multirisque Rapvam avec la MAIF pour l'intégration d'une exclusion s'appliquant à l'ensemble des garanties du contrat (excepté la responsabilité civile dans la mesure de 2 000 000 € et des prestations prévues dans le cadre de l'assistance) s'agissant des « conséquences dommageables de toute maladie transmissible et de toutes mesures prises par les autorités publiques qui en résultent ».

Les membres du Conseil souhaitent que des comparaisons de contrat soient faites auprès d'autres assureurs.

- Convention avec le laboratoire départemental d'analyse de la Mayenne pour la mise à jour du contrat en prévision du passage en cuisine centrale.

Délibération : **votants : 15**
Le conseil d'administration autorise Monsieur le Principal à signer le contrat avec le laboratoire départemental d'analyse de la Mayenne à l'unanimité.

- Contrat avec TSF3D pour la dératisation et la désinsectisation des cuisines en prévision du passage en cuisine centrale.

Délibération : **votants : 15**
Le conseil d'administration autorise Monsieur le Principal à signer le contrat avec TSF3D pour la dératisation et la désinsectisation des cuisines
13 pour **2 abstentions**

Départ de Mme Soulard à 19h50

Séance n° 3 du jeudi 3 février 2022

- Convention avec Mayenne communauté pour la mise à disposition d'un minibus en cas de besoin une fois par an.

Délibération :

votants : 14

Le conseil d'administration autorise Monsieur le Principal à signer la convention avec Mayenne communauté pour la mise à disposition d'un minibus **à l'unanimité**.

4.3. DBM

Mme la Gestionnaire présente pour information la DBM n° 1 ayant pour objet une modification du budget au service opération en capital (OPC) et administration et logistique (ALO), pour l'ouverture de crédits supplémentaires suite à la commande de mobilier pour la cour validée en 2021. Le mobilier n'ayant pas été réceptionné en 2021, il convient de prévoir la dépense au budget 2022. Les crédits ouverts pour cet achat s'élèvent à hauteur de 654,93 € en OPC et 414,67 € au ALO.

Mme la gestionnaire annonce qu'une DBM pour information a également été faite pour réceptionner la subvention du Conseil départemental relative à l'achat de ce mobilier. Cette subvention s'élève à 1414,67 € au ALO et 1964,79 € en OPC, soit 75% du montant de la facture.

Délibération :

votants : 14

Le conseil d'administration autorise Monsieur le Principal à signer la DBM n°1 **à l'unanimité**.

5. QUESTIONS DIVERSES

Question des délégués de parents

Au sujet des protections hygiéniques, Monsieur PROVOT précise que Madame GAULTIER, infirmière, signale lors des entretiens individuels qu'il est possible de demander des protections à la vie scolaire et à l'infirmerie. Il ajoute qu'une boîte avec quelques protections sera installée dans les toilettes prochainement. Il ajoute également que les jeunes filles ne doivent pas hésiter à demander à aller aux toilettes dans ces situations.

Monsieur le Principal clôt la séance à 19h58.

Le Principal,

La Secrétaire,

E. PROVOT

L. LETOURNEAU

